

Le bon bulletin de notes de la formation professionnelle

Il est l'heure de la rentrée scolaire, et aussi celle de l'arrivée d'une nouvelle volée d'apprentis. Plus de 75'000 jeunes gens viennent de commencer leur formation professionnelle initiale, dont plus de 5000 dans le canton de Vaud. Il faut leur souhaiter bonne chance dans cette étape qui marque une rupture très nette par rapport à ce qu'ils ont vécu durant leur parcours scolaire.

Ce qui doit les encourager, c'est que les apprentis se disent très largement épaulés dans leur activité. Selon

une vaste enquête menée récemment par un institut spécialisé en santé mentale et l'une de nos hautes écoles spécialisées, plus de quatre apprentis sur cinq affirment qu'ils se portent bien, voire très bien, que leur maître d'apprentissage leur consacre du temps et qu'il s'engage en leur faveur. Près de 90% des 45'000 apprentis interrogés déclarent que leur travail a un sens, qu'ils se sentent plus responsables et compétents depuis le début de leur formation, ou qu'ils sont fiers tant de leur parcours que du métier qu'ils exercent.

Il y a bien sûr quelques ombres au tableau. 61% des jeunes interrogés affirment ressentir des problèmes psychologiques et du stress. Il n'est pas surprenant que ce mal du XXI^e siècle les touche aussi. Et on a beau se dire que cet état d'anxiété résulte en grande partie de facteurs liés à la vie privée, les formateurs doivent prendre le phénomène au sérieux, en identifier les causes professionnelles et enseigner les moyens de mieux y faire face.

Autre point noir, près d'un quart des contrats d'appren-

tissage en Suisse se terminent par une résiliation anticipée. Ces ruptures sont le fait des apprentis dans l'immense majorité des cas. Elles sont motivées le plus souvent par un choix de la profession ressenti comme inapproprié.

Le phénomène serait inquiétant si l'on ne constatait pas que ces abandons sont provisoires. Les jeunes retrouvent en effet rapidement le fil et les statistiques montrent que cinq ans après leur entrée dans la formation professionnelle, 88% l'ont achevée avec succès, c'est-à-dire

avec un diplôme (les universités n'atteignent pas de tels taux de réussite). Une rupture ne constitue pas un problème lorsqu'elle permet à un jeune de trouver sa voie. Mieux vaut un apprenti de 1^{re} année qui se cherche qu'un jeune qui gonfle les bancs de l'école de la transition ou squatte le canapé de ses parents.

Nos apprentissages ont cette particularité de faire se produire très tôt le passage de l'école au monde du travail. Cela implique que les formateurs manifestent de la compréhension et du tact à l'égard

de jeunes qui, pour la plupart, font montre d'une formidable envie de bien faire. Et aussi que l'on ne stigmatise pas les accrocs qui peuvent parfois survenir. À 16 ans, on peut avoir le droit de se tromper.



Christophe Reymond
Directeur du Centre patronal